



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 14 juin 2019
N° 1869

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avancées majeures pour le renforcement de la zone euro grâce à l'adoption d'un budget de la zone euro et de la réforme du Mécanisme européen de stabilité (MES)

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, salue l'accord historique obtenu lors de la réunion de l'Eurogroupe qui s'est déroulée hier à Luxembourg.

Un accord majeur sur le budget de la zone euro, le filet de sécurité de l'Union bancaire et le Mécanisme européen de stabilité (MES) a été adopté cette nuit lors des réunions de l'Eurogroupe. Ce sont des avancées décisives sur les réformes de la zone euro proposées par le président de la République pour consolider notre union monétaire, la rendre plus forte et plus stable.

Concernant le MES, le recours à des lignes de précaution a été simplifié. Les pays rencontrant des difficultés peuvent désormais avoir recours à ces lignes de précaution de manière plus rapide et plus souple. Le MES devient un véritable pare-feu en cas de crise afin d'assurer une stabilité financière à la zone euro.

Les ministres des finances de la zone euro ont également défini et mis en place un filet de sécurité (« *backstop* ») de 60 milliards d'euros qui vient compléter le fonds de résolution unique pour stabiliser le secteur bancaire de la zone euro en cas de crise financière.

Bruno Le Maire déclare : « *C'est une excellente nouvelle pour les épargnants de la zone euro et donc les épargnants français. Si demain une nouvelle crise financière éclate en Europe, ils ont une protection supplémentaire avec ce filet de sécurité qui protège leurs économies et leurs dépôts.* »

Enfin, après deux ans de discussions et un premier accord franco-allemand - l'accord de Meseberg - décisif pour servir de socle aux réflexions des 19 pays de la zone euro, un accord a été obtenu sur le budget de la zone euro. La gouvernance, la structure, le fonctionnement et les priorités de ce budget propre à la zone euro ont été définis. Ce budget vise à renforcer la compétitivité et la convergence entre pays de notre union monétaire.

Sur cette base solide et opérationnelle, les chefs d'État et de gouvernement fixeront les prochaines étapes lors du Sommet de la zone euro le 21 juin prochain. L'objectif est de finaliser l'accord sur le budget de la zone euro dans les tout prochains mois. Les modalités précises de financement ainsi que la taille de ce budget seront déterminées dans le cadre des discussions sur le Cadre financier pluriannuel.

Bruno Le Maire conclut : « *La promesse d'Emmanuel Macron est tenue. Il y a un budget de la zone euro et il sera opérationnel en 2021. C'est une mini révolution.* »

Contact presse :

Cabinet B. Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr